ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bilan et perspectives

Question écrite n° 89779

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur une récente note qui synthétise les observations des inspecteurs de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche qui pointe plusieurs difficultés liées à la rentrée scolaire. Il lui demande quelles réponses l'État entend apporter à ces dysfonctionnements.

Texte de la réponse

Le rapport de l'inspection générale de l'administration, de l'éducation nationale et de la recherche n'est pas un constat de la rentrée 2010, car il fut rédigé en juillet 2010, avec des éléments qui datent eux-mêmes de juin 2010. Ainsi, en signalant au ministre chargé de l'éducation nationale certaines difficultés dans la préparation de la rentrée, ce document avait avant tout pour but de prévenir d'éventuels problèmes, comme c'est le cas chaque année. Ce rapport a été diffusé auprès de tous les recteurs afin que ceux-ci soient à même de résoudre, avant la rentrée, les problèmes signalés. Le rapport a ainsi permis de préparer la rentrée, en grande interactivité avec les académies. Les remarques sur les suppressions de postes ont été prises en compte et nous ont guidés dans la réalisation du schéma d'emploi, au plus près des remontées du terrain. Ce travail collaboratif s'est d'ailleurs montré efficace étant donné que la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. De plus, il faut signaler que la réforme du lycée a été bien engagée, ainsi que celle sur la formation des enseignants. Par ailleurs, tenant notamment compte de ce rapport, deux missions ont été confiées aux inspections générales. Une première pour, entre autres, suivre les mesures concernant le remplacement et une seconde destinée à concevoir un cadre de référence afin de suivre l'action des académies. Il est à noter que ce rapport, dans lequel l'inspection générale de l'éducation nationale qui est compétente pour les aspects pédagogiques est absente, porte essentiellement sur le fonctionnement des services et non sur le fond tel que la réussite des élèves, la portée des réformes, etc. De même, il n'est fait aucun cas du travail déjà accompli, des avancées et autres nouveautés telles que le programme CLAIR (collèges et lycées pour l'innovation, l'ambition et la réussite), les internats d'excellence ou la conférence sur les rythmes scolaires.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 89779
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale
Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10719

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE89779

Réponse publiée le : 23 août 2011, page 9146